

# SMAIO accueille un nouveau membre de renom au sein de son Conseil scientifique aux États-Unis

- + Nomination du Dr. Tenner Guillaume, chirurgien orthopédiste spécialisé dans les déformations de la colonne vertébrale à Gillette Children's Hospital (St. Paul, Minnesota)
- + Le conseil scientifique de SMAIO compte désormais quatre chirurgiens nord-américains afin d'accompagner l'expansion de la société sur le premier marché mondial du rachis

Dallas (États-Unis) et Lyon (France), le 3 novembre 2025 – 18hoo CET – SMAIO (Software, Machines and Adaptative Implants in Orthopaedics – Euronext Growth Paris, Code ISIN: FR0014005180 / Mnémonique: ALSMA, éligible PEA-PME), un acteur franco-américain spécialisé dans la chirurgie rachidienne complexe disposant d'une offre globale composée de logiciels, de dispositifs implantables et de services associés, annonce la nomination du Dr. Tenner Guillaume, chirurgien orthopédiste spécialisé dans les déformations de la colonne vertébrale à *Gillette Children's Hospital* (St. Paul, Minnesota), au sein de son conseil scientifique nord-américain.

Dr. Tenner Guillaume est un spécialiste reconnu dans le domaine des déformations de la colonne vertébrale chez les enfants. Il a rejoint le plus grand groupe de chirurgiens pédiatriques du Midwest en 2011, au sein du *Gillette Children's Hospital*. Il est membre de la *Scoliosis Research Society*, de la *Pediatric Orthopaedic Society of North America et* de l'*American Academy of Orthopaedic Surgeons*. Il est également membre de plusieurs organisations professionnelles de renom, dont la *Pediatric Spine Study Group* et la *Minnesota Orthopaedic Society*.

Son entrée au conseil scientifique ouvre de nouvelles perspectives de réflexion sur la prise en charges des pathologies vertébrales, y compris chez les plus jeunes patients.

L'objectif de SMAIO est de réunir les meilleurs experts de la chirurgie rachidienne au sein de son conseil scientifique afin de soutenir le développement de la société sur le marché du rachis aux États-Unis, à travers diverses initiatives telles que des sessions de formation et l'organisation de « Sagittal Alignment Think Tanks » sur l'ensemble du territoire nord-américain.

Dr. Tenner GUILLAUME, chirurgien orthopédiste à Gillette Children's Hospital à St. Paul (Minnesota), déclare : « Je suis enthousiaste de rejoindre le conseil scientifique de SMAIO. Le développement des solutions de réalignement vertébral est un enjeu majeur, notamment aux États-Unis, où la demande est très forte même chez des patients pédiatriques. Je suis convaincu que l'approche holistique développée par SMAIO et en particulier la plateforme ouverte KEOPS-4ME, contribueront à simplifier l'accès aux outils innovants et à améliorer la qualité des pratiques médicales. J'ai hâte d'échanger avec mes collègues du conseil scientifique et de contribuer au rayonnement international de SMAIO, au service d'une chirurgie du rachis toujours plus précise, connectée et centrée sur le patient. »

Philippe ROUSSOULY, Président directeur général de SMAIO, conclut : « Je suis ravi et honoré d'accueillir le Dr. Tenner Guillaume au sein de notre conseil scientifique nord-américain. Son expertise approfondie dans les déformations de la colonne vertébrale, en particulier chez les patients jeunes, sera un atout majeur pour notre développement. L'arrivé du Dr. Guillaume s'inscrit dans une phase d'expansion clé pour SMAIO aux États-Unis, marquée par l'ouverture de nouveaux réseaux de collaboration avec des chirurgies et institutions de référence. Sa contribution renforcera notre ambition commune : faire de SMAIO un acteur incontournable de la chirurgie du rachis, au service d'une meilleure prise en charge des patients. »

En février 2025, SMAIO avait annoncé la nomination du Dr. Donald J. Blaskiewicz (neurochirurgien à la *St. Luke's Clinic* à Boise, Idaho) au sein de son conseil scientifique, rejoignant ainsi ses deux premiers membres,



le Dr. Brian Neuman (chirurgien orthopédiste) et le Dr. Camilo Molina (neurochirurgien), exerçant tous deux à la prestigieuse *Washington University School of Medicine* à St. Louis (Missouri).

Avec la nomination du Dr. Tenner Guillaume, le conseil scientifique de SMAIO compte désormais quatre membres et pourrait continuer à se développer.

Les modalités de rémunération du Dr. Tenner Guillaume en tant que membre du conseil scientifique, principalement sous forme de bons de souscription d'actions (BSA), sont détaillées en annexe du présent communiqué.

## À propos de SMAIO (www.smaio.com)

Précurseur de l'exploitation de données cliniques et d'imagerie de la colonne vertébrale, SMAIO conçoit des solutions globales pour les spécialistes de la chirurgie rachidienne. La Société possède une expertise reconnue grâce à sa base de big data devenue une référence mondiale avec plus de 100 000 cas patients répertoriés.

SMAIO propose aux chirurgiens du rachis une plateforme complète, i-Kontrol, intégrant la planification, les dispositifs implantables et les services associés, qui leur permet de traiter de façon efficace, sûre et durable les pathologies de la colonne vertébrale.

La plateforme ouverte déployée par la Société aux États-Unis, KEOPS-4ME, est conçue pour offrir une approche personnalisée et fondée sur les données pour les chirurgies complexes de la colonne vertébrale, permettant à SMAIO de conclure des partenariats commerciaux avec de grandes entreprises chirurgicales américaines et de fournir à leurs clients chirurgiens des implants spécifiques à chaque patient.

Basée à Dallas (États-Unis) & Lyon (France), SMAIO bénéficie des compétences de plus de 40 collaborateurs hautement spécialisés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.smaio.com

## **Contacts SMAIO**

#### **SMAIO**

Philippe Roussouly Président directeur général Renaut Fritsch Directeur financier

investors@smaio.com

#### NewCap

Dusan Oresansky/ Aurélie Manavarere Relations investisseurs smaio@newcap.eu T.: 01 44 71 94 92

#### **NewCap**

Arthur Rouillé Relations médias smaio@newcap.eu T.: 01 44 71 00 15

Marché de cotation : Euronext Growth Paris

ISIN : **FR0014005l80** Mnémonique : **ALSMA** 





#### **Avertissement**

Ce communiqué comporte des éléments non factuels, notamment et de façon non exclusive, certaines affirmations concernant des résultats à venir et d'autres événements futurs. Ces affirmations sont fondées sur la vision actuelle et les hypothèses de la direction de la Société. Elles incorporent des risques et des incertitudes connues et inconnues qui pourraient se traduire par des différences significatives au titre des résultats, de la rentabilité et des événements prévus. En outre, SMAIO, ses actionnaires et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, conseils et salariés respectifs n'ont pas vérifié l'exactitude des, et ne font aucune déclaration ou garantie sur, les informations statistiques ou les informations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué qui proviennent ou sont dérivées de sources tierces ou de publications de l'industrie. Ces données statistiques et informations prévisionnelles ne sont utilisées dans ce communiqué qu'à des fins d'information.



#### **ANNEXE**

## Mode de rémunération du conseil scientifique

L'engagement des membres du conseil scientifique implique plusieurs dizaines d'heures de travail scientifique chaque année au profit de la Société, valorisées selon des taux horaires en tous points conformes aux pratiques de marché actuellement en vigueur aux États-Unis.

Dans ce cadre et afin de préserver ses ressources financières, SMAIO a mis en œuvre un mode de rétribution original des chirurgiens, dans la mesure où ces derniers seront principalement rémunérés par l'attribution de bons de souscription d'actions à leur profit.

### Résumé des modalités de l'émission des BSA au profit du Dr. Tenner Guillaume

Conformément à la délégation de compétence accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 17 juin 2025, aux termes de sa onzième (11ème) résolution à caractère extraordinaire (émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes), le Conseil d'administration, réuni le 13 octobre 2025, a décidé le principe d'une émission d'un nombre total maximum de 25.000 bons de souscription d'actions (les « **BSA** ») au profit du Dr. Tenner Guillaume. Le Conseil a en outre décidé de subdélégué tous pouvoirs au Directeur-Général à l'effet de procéder à ladite émission, lequel a arrêté, par décisions en date du 27 octobre 2025, les termes et conditions des BSA.

Les BSA seront émis à un prix unitaire de 3,70€, à libérer intégralement par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues par le Dr. Tenner Guillaume sur SMAIO à la date de leur souscription.

En outre, les BSA ne feront pas l'objet d'une cotation, seront émis sous la forme nominative et feront l'objet d'une inscription au nom du Dr. Tenner Guillaume en compte nominatif pur dans la comptabilité-actions de la Société.

Conformément à la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 17 juin 2025, et à la subdélégation de pouvoirs faite au Directeur Général par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 13 octobre 2025, le prix de souscription des actions attribuées sur exercice des BSA sera au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5) dernières séances de bourse précédant la décision d'émission, diminué d'une décote maximale de vingt pour cent (20,00%) par rapport à ladite moyenne.

Ainsi, selon décisions du Directeur Général en date du 27 octobre 2025, chaque BSA donnera droit au Dr. Tenner Guillaume de souscrire à une (1) action ordinaire de la Société, sous réserve du respect par Dr. Tenner Guillaume de l'ensemble des conditions légales et réglementaires et de celles prévues par le règlement du plan relatif aux BSA, émise au prix unitaire global, prime d'émission incluse, de six euros et cinquante centimes (6,50€), soit une valeur nominale de dix-neuf centimes (0,19 €) et de six euros et trente-et-un centimes (6,31€) de prime d'émission.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises sur exercice des BSA s'élève donc à 25.000 actions ordinaires, représentant environ 0,44% du capital actuel de la Société. Ces actions seront nominatives et soumises à toutes les dispositions légales et statutaires et porteront jouissance à compter de la date de leur création, étant précisé que les actions nouvelles seront assimilées aux actions ordinaires existantes. Le détail des effets dilutifs de la présente opération est présenté ci-après.

D'autres chirurgiens américains pourraient rejoindre le conseil scientifique de SMAIO et bénéficier d'un dispositif de rémunération similaire à celui décrit ci-dessus.



## Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action :

	Quote-part des capitaux propres par action (en €)
Avant l'émission des BSA	1,31 €
Après exercice des 25.000 BSA et émission de 25.000 actions nouvelles correspondantes	1,35 €

Cet impact a été calculé sur la base des états financiers semestriels clos le 30 juin 2025, indiquant des capitaux propres de 7 407 151 €, et un nombre de 5 645 317 actions composant le capital social de la Société au moment de l'émission.

## Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire :

	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant l'émission des BSA	1,00%
Après exercice des 25.000 BSA et émission de 25.000 actions nouvelles correspondantes	0,99%

Cet impact a été calculé sur la base de la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social avant l'émission et n'ayant pas souscrit à la présente émission.